Etude Sur la Politique, la Gouvernance et les Conflits au Burkina Faso :

Perspectives sur la Paix et la Stabilite Politique (2014-2017)

Centre for Democracy and Development

Un projet du Centre pour la Démocratie et le Développement

Avec le soutien de l'Open Society Initiative for West Africa

Sur le Projet

Buts et objectifs du projet de recherché.

Le but de ce projet de recherche est de réaliser une étude sur les perspectives de paix et de stabilité politique en Afrique de l'Ouest pour les trois prochaines années . La recherche se concentrera sur sept pays que sont le Togo , le Nigeria , le Burkina Faso, la Côte d' Ivoire, la Guinée , le Mali et le Niger .
Les objectifs sont les suivants
i . Identifier les tendances politiques , électoraux et de gouvernance qui caractérisent le pays .
ii . Examiner les facteurs qui affectent l'état au niveau de l' incidence de la pauvreté , la dynamique des populations et de la croissance du taux de jeunes, les problemes ethniques , religieuses et la question de la citoyenneté ,
iii . Effectuer une évaluation des conflits émergents , le cas échéant utiliser les stratégies de prévention des conflits en vigueur pour y remédier.
iv . Intégrer l'analyse dans le contexte du Cadre de la prévention des conflits de la CEDEAO et des principes énoncés dans le Protocol additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance .
v . Faire des projections et des scénarios sur le risque de conflit violent au cours des trois prochaines années .
vi . Proposer des recommandations politiques qui pourraient être integrees dans les stratégies de gestion et de prévention des conflits afin d’éviter les résultats négatifs .

Introduction

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé, d'une superficie de 273 187 km^2. Il partage ses frontières avec six Etats (le Mali au nord et à l'ouest, le Niger au nord-est, le Bénin au sud-est, le Togo au sud, le Ghana et la Côte d'Ivoire). La population était estimée en 2007 à plus de 17 millions d'habitants (source PNUD). Colonisé par la France, le pays accède à l'indépendance en 1960. Jusqu'en 1987, son histoire politique est marquée par une instabilité, avec la succession de régimes issus de coups d'Etat militaires. L'époque postcoloniale (1960 à 1991) du Burkina Faso a en effet connu trois républiques et six régimes d'exception. A l'instar d'autres pays africains, le pays accède à l'indépendance dans un contexte de pluralisme politique. Mais sous prétexte de promouvoir l'intégration nationale et le développement économique et social, les élites dirigeantes vont progressivement supprimer le pluralisme politique et mettre en place un monopartisme. L'autoritarisme du président Maurice Yaméogo s'accentue en même temps que la mauvaise gestion des finances publiques. Finalement, un soulèvement populaire conduit au renversement du régime le 3 janvier 1966. L'armée est appelée au pouvoir par les manifestants. C'est ainsi que le général Lamizana accède au pouvoir. Depuis lors, les militaires burkinabè n'ont plus complètement quitté la scène politique. Après quatre ans au pouvoir, l'armée consent à remettre le pouvoir aux civils en 1970. Une nouvelle Constitution est rédigée, des élections législatives concurrentielles sont organisées, mais l'armée

se réserve le poste de Chef de l'Etat. La Constitution confie en effet pour quatre ans ce poste au « militaire le plus ancien dans le grade le plus élevé », à savoir le général Lamizana. A la fin de cette période, celui-ci, sous prétexte que la classe politique est divisée et incompétente, met fin à la 2e République en 1974. Le général Lamizana tente par la suite d'instituer un parti unique en 1975, mais un mouvement protestataire le conduit à y renoncer. En décembre 1977, une nouvelle Constitution est adoptée, qui institue la 3e République. Mais cette expérience sera de courte durée. Le 25 novembre 1984, des colonels mettent fin à la 3e République. Malgré cette instabilité, le pays se distingue par son attachement au pluralisme politique, syndical, médiatique et plus largement aux libertés publiques, dans un environnement sous régional marqué par le parti unique. La corruption s'est développée et la classe politique s'est déconnectée des préoccupations de base des populations. Malgré la succession de régimes d'exception, le pays dispose toujours d'une tradition de démocratie pluraliste avec l'expérience de deux régimes parlementaires dans les années 70. Avec la chute de la 2e République en 1980, le pays va s'enfoncer dans l'instabilité, avec la succession de coups d'Etat.

La période la plus agitée de l'histoire du Burkina Faso commence en 1982 avec l'avènement du Conseil du Salut du Peuple (CSP) et la prise du pouvoir par le capitaine Thomas Sankara en 1983, comme président du Conseil National de la Révolution (C.N.R., 1983-1987). Cette période sera marquée par de profondes réformes sociales, notamment l'organisation administrative et territoriale, le découpage du pays en trente provinces et la création des secteurs urbains. Le 04 Août 1984, le pays prendra le nom de Burkina Faso, qui est une expression formée de deux mots, un de chacune des deux principales langues du pays, le moré et le dioula, et qui signifie, « La patrie des hommes intègres ». La lutte contre la corruption publique est sans merci. Les hommes politiques corrompus sont jugés par des tribunaux populaires et les dirigeants sont priés de faire preuve d'une probité exemplaire. Le président Sankara lui-même n'hésite pas à montrer l'exemple. Toutefois, la révolution burkinabè se distinguera négativement par ses atteintes massives aux libertés individuelles et collectives. Des exactions sont commises, et le leader de la révolution est emporté par un coup d'état sanglant, le 15 octobre 1987. Le Front Populaire qui prend le pouvoir se signale aussi par son autoritarisme. Des opposants sont éliminés ou contraints à l'exil. La présente recherche vise à réaliser une étude sur la paix et la stabilité politique au Burkina Faso pour la période 2014-2017. Il s'agit d'identifier les tendances politiques, électorales et gouvernementales actuelles qui caractérisent le Burkina Faso, d'examiner les facteurs qui affectent l'Etat, de procéder à une évaluation des conflits émergents, dans le but ultime de les prévenir. Selon tour à tour abordées, les questions ci-après :

- la politique, la gouvernance et les conflits au Burkina Faso ;
- l'analyse de la vulnérabilité au conflit et l'instabilité politique du pays, y compris l'évaluation des risques ;
- l'identification des

. Une nouvelle Constitution est rédigée, des élections législatives concurrentielles sont organisées, mais l'armée se réserve le poste de Chef de l'Etat.

facteurs politiques, démographiques, socio-économiques et environnementaux ;
- les conflits émergents et les recommandations de politique pour la gestion des conflits.

1.1. Revue générale sur la gouvernance : le contexte politique et économique du Burkina Faso

Après une longue période d'instabilité, le pays renoue, en 1991, avec le processus démocratique qui donne naissance à la 4e République, sous le leadership du président Compaoré. Ce dernier engage le pays sur la voie de la construction d'un Etat de droit constitutionnel, avec l'édification d'une démocratie pluraliste, la mise en place d'institutions républicaines, et l'instauration d'une gouvernance politique participative. Mais derrière cette façade démocratique se cache en réalité un régime encore marqué par l'autoritarisme et d'énormes défis à relever sur le plan de la gouvernance. Connu pour être le « pays des hommes intègres », le Burkina Faso doit en fait faire face, depuis plus de deux décennies, à une montée de la corruption, comme en témoignent les rapports de l'Autorité supérieure du contrôle d'Etat (ASCE), de la Cour des comptes et du Réseau national de lutte anti-corruption (RENLAC).

L'étude 2013 de cette dernière structure montre que le niveau de corruption est en nette augmentation sur les deux dernières années, dans la mesure où le phénomène aurait augmenté de 9 points en termes de pourcentage, entre 2012 et 2013. L'étude souligne que ce phénomène alimente la protestation, y compris au niveau de l'opposition politique dont le chef de file, lors de la marche-meeting du 29 juin 2013, exprimait sa colère en ces termes : « *Nous sommes en colère parce que ce gouvernement encourage la corruption et punit l'intégrité ; nous sommes en colère parce que le gouvernement donne toute la richesse du pays à ses parents et à ses amis, comme si le Burkina Faso était une propriété privée familiale*» (RENLAC, Rapport 2013 : 3).

Malgré les critiques, les rapports du RENLAC, tout comme ceux de la Cour des comptes, de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat, ainsi que les dénonciations de la presse, sont restés à ce jour sans suite, notamment sur le plan juridictionnel. Pour une grande partie de l'opinion, la plupart des personnes soupçonnées de corruption ne sont pas inquiétées par la justice ou lorsqu'elles sont appelées à rendre des comptes devant les tribunaux, ces derniers semblent si peu désireux de les sanctionner que l'impunité finit par prévaloir. Dans son rapport 2012 sur l'état de la corruption au Burkina Faso, le RENLAC cite un cas emblématique, « l'affaire Ousmane Guiro », du nom de l'ancien directeur général des douanes : « *l'inculpé, après avoir bénéficié d'une liberté provisoire pour cause de maladie, a battu campagne aux côtés de ses camarades du parti au pouvoir et a été élu conseiller municipal dans sa commune* » (RENLAC, 2011 :3). Le Rapport rappelle que l'intéressé « *faisait déjà l'objet d'une première poursuite (en 2007) pour laquelle il a bénéficié de bonnes protections de l'ex-Premier ministre et [de]son ministre de la Justice qui lui ont assuré l'impunité. Comme l'impunité est une prime à la mal gouvernance et à la récidive, Ousmane Guiro s'est retrouvé dans une autre affaire encore plus rocambolesque. Le premier dossier portait sur 500 millions de F CFA. La nouvelle [deuxième], quant à elle, concerne près de 2 milliards soit près de 4 fois le montant de la première affaire* » (RENLAC, 2011 : 67). La lenteur de la justice dans ces

différentes affaires risque, à la longue, d'installer dans l'opinion la conviction que certains citoyens sont au-dessus de la loi. Dans son discours sur la situation de la nation le 13 octobre 2011, le Premier ministre avait fermement exprimé la volonté politique d'enrayer la corruption : « dorénavant, et cela doit être entendu par tous, l'Etat assumera fermement ses responsabilités (...). Il mettra tout en œuvre pour assurer (...) la protection des intérêts de la nation ». Mais les actes qui devraient suivre pour étayer cette volonté politique tardent à se concrétiser, au point où le RENLAC n'hésite pas à interpeller le gouvernement et à pointer du doigt « le manque de volonté politique à lutter efficacement contre la corruption en instaurant des mesures strictes et concrètes, applicables à toutes les personnalités chargées de gérer les biens publics » (RENLAC, 2011 : 50).Si pour le moment, tout semble indiquer que le Burkina n'est pas encore une plaque tournante des activités de narco trafiquants, tout laisse cependant croire que le pays constitue une zone de transit dans la circulation des armes, et qu'il n'est pas à l'abri d'autres phénomènes susceptibles d'alimenter la violence, l'insécurité et l'instabilité politique. Depuis qu'elle a accédé au pouvoir, le 3 janvier 1996, avec la chute de la 1ère République, l'armée burkinabè semble avoir pris goût au pouvoir. En dehors du président Maurice Yaméogo, aucun autre civil n'a dirigé le pays. Et l'on peut se poser la question de savoir si les militaires accepteront que le pouvoir passe en 2015 aux mains d'un président civil. L'armée elle-même ne semble guère homogène. Comme l'ont montré les mutineries de 2011, elle est traversée par des clivages internes (entre le sommet et la base, le régiment de sécurité présidentielle et les autres unités militaires, les corps militaires et ceux paramilitaires, etc.).

. Ce dernier engage le pays sur la voie de la construction d'un Etat de droit constitutionnel, avec l'édification d'une démocratie pluraliste, la mise en place d'institutions républicaines, et l'instauration d'une gouvernance politique participative

Le Burkina Faso est caractérisé par un faible taux de croissance qui évolue en dents de scie et peut même descendre en dessous de zéro tel a été le cas au cours de la période 1990-2008, alors que son accroissement démographique dépasse les 3%, ce qui réduit les effets toute croissance observée. Ces résultats mitigés traduisent la faible efficacité des politiques économiques jusque-là mises en œuvre au Burkina Faso dont l'activité principale des populations repose sur une agriculture à faible technicité et peu compétitive et disposant de ressources naturelles faibles. Ces contraintes ne peuvent cependant totalement justifier les contre-performances enregistrées. Ces dernières tiennent aussi à l'élaboration de politiques économiques peu cohérentes et responsables, reposant sur des activités dynamiques et porteuses. Malgré la poursuite des réformes économiques depuis plus de deux décennies, le Burkina enregistre des progrès limités. La proportion de Burkinabè vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 44,5% en 1994 à 45,3% en 1998, puis à 46, 4% en 2003. Le pays demeure dans le bas du tableau de classement du Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) que les autorités s'évertuent à contester alors que les inégalités socioéconomiques sont partout visibles. En effet, au Burkina Faso, 10% des plus

pauvres détiennent seulement 2,8% des revenus contre 32,2% pour les 10% les plus riches, 20% des plus pauvres détiennent 6,8% des revenus contre 47,2% pour les 20% les plus riches. La crise économique qui secoue le monde a produit au Burkina Faso ses effets à travers la hausse vertigineuse des prix des denrées de première nécessité, détériorant beaucoup plus le pouvoir d'achat des travailleurs. Le Burkina Faso demeure l'un des pays les plus pauvres au monde. C'est aussi un pays où les inégalités sont fortes, avec une croissance démographique galopante et 90% de la population active travaillant dans l'agriculture de subsistance. L'économie du pays reste vulnérable aux chocs exogènes liés aux fluctuations des prix du coton et de l'or, principaux produits d'exportation mais aussi liés aux caprices de la pluviométrie.. Le taux de chômage, notamment parmi les jeunes est très élevé. D'où les frustrations au niveau de cette partie de la jeunesse burkinabè

Au plan socioéconomique, le Burkina Faso se caractérise par un faible niveau de développement humain malgré les performances économiques enregistrées depuis le début des années 1990. En effet, selon le classement 2013 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le pays était classé 183ème sur 187 pays, avec un Indice de développement humain (IDH) de 0,343. Selon le document de Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), le niveau global de l'incidence de la pauvreté au Burkina Faso cache cependant des disparités,

selon la région et le lieu de résidence. Avec une incidence de la pauvreté estimée à 17,3%, la région du Centre où se trouve la capitale, Ouagadougou, se présente comme la moins pauvre. En revanche, les régions du Nord (68,1%), de l'Est (62,2%) et de la Boucle du Mouhoun (56%) sont celles où la pauvreté sévit le plus. L'analyse selon le milieu de résidence fait par ailleurs ressortir que la pauvreté est essentiellement rurale. Dans un pays où 80% de la population vit en milieu rural, avec une majorité d'analphabètes, les grands enjeux du pays sont de mettre en œuvre un développement durable ; bâtir une économie stable, moderne et solide ; lutter contre la pauvreté qui pratiquement touche la moitié de la population, qui d'ailleurs vit en dessous du seuil de pauvreté ; mais aussi bâtir une gouvernance plus démocratique et plus intègre ; et atteindre une croissance économique plus inclusive. La même coalition dominante qui est en place depuis le début des années 1990 concentre, sinon monopolise les rentes ; ce qui se traduit par un élargissement du fossé entre la minorité de riches et la grande majorité de pauvres. Au fil du temps, le parti dominant, le Congres pour la Démocratie et le Progrès (CDP), semble de moins en moins être un acteur décisif avec la montée en puissance du « clan présidentiel » constitué des membres de la famille du président et l
urs fidèles.

A tort ou à raison, le frère cadet du président Compaoré, François Compaoré, conseiller spécial du chef de l'Etat, a souvent été présenté comme un potentiel successeur au président Compaoré. Il est présenté aujourd'hui, comme l'homme le plus puissant du pays après son frère aîné, et contrôle l'appareil du parti au pouvoir, le Congrès CDP. Il faut souligner par ailleurs que sa belle-mère, Alizéta Gando Ouédraogo, a été élue présidente de la Chambre de commerce du Burkina Faso et est présentée comme l'opérateur économique le plus riche du pays. Malgré les textes de loi et procédures fondées sur des principes comme l'impartialité, la transparence, certains analystes n'hésitent pas à parler de politisation des secteurs public et privé, et même des associations se réclamant de la société civile, avec pour conséquence de graves entorses à l'égalité de chances. Il faut avoir la « bonne carte politique » pour prospérer dans ces secteurs entend-on souvent dire. Les inégalités de traitements, la corruption publique, la mauvaise gestion des dossiers de la fonction publique créent des frustrations. Le clientélisme politique a pour conséquence que seuls ceux qui sont membres des réseaux clientélistes ou de la coalition dominante ont accès aux opportunités économiques offertes par l'Etat ou bénéficient de privilèges. Comme le soulignent régulièrement les rapports du Réseau national de lutte anti-corruption (RENLAC), c'est le manque de volonté politique de réprimer sérieusement la corruption publique qui favorise le développement de ce phénomène au Burkina Faso. Tout se passe comme si la corruption constituait l'un des principaux instruments d'accumulation et de redistribution des rentes au sein des membres de la coalition au pouvoir.

Le clientélisme politique a pour conséquence que seuls ceux qui sont membres des réseaux clientélistes ou de la coalition dominante ont accès aux opportunités économiques offertes par l'Etat ou bénéficient de privilèges

Tableau Général Statistique du Burkina Faso*

Population:	18365123 (estimation 2014) (Ouagadougou: 2,05 millions)
Taux de croissance démographique :	3,05% (estimation 2014)
Structure de la population par âge ::	45,4% de la population est âgé de de 0-14 ans
Taux de fécondité :	5, 93 d'enfants par femme (estimation 2014)
Taux de mortalité maternelle :	300 décès/100000 naissances vivantes(2010)
Taux de mortalité infantile :	76,8 décès/1000 naissances vivantes
Inégalités de revenus :	Gini index: 39,79 (2009); 10% des ménages les plus riches gagnent et consomment32,2% des richesses, tandis que10% des ménages les plus pauvres en gagnent et consomment que2,9%
Taux de chômage :	77% (2004)
Le nombre de personnes en deçà du seuil de pauvreté :	46,7% (estimation 2009)
Taux d'alphabétisation:	28, 7% (de la population âgée de 15 ans et plus qui sait lire et écrire)
PIB:	USD26,51 milliards (taux de croissance: 6,51%) (estimation 2013)
Composition du PIB par dépenses de consommation finale :	Consommation des ménages : 55,2%; dépenses publiques 16,9%; investissements en capital fixe: 18,3%; investissements en stocks: 0,2%; exportations de biens et services: 34,4%; importations de biens et services: -25% (estimations 2013)
Composition du PIB par secteur:	agriculture: 33,6%; industrie: 23,6%; services: 42,8% (estimations 2013)
Composition ethnique:	Mossi (> 40%); autres, y compris Gurunsi, Senufo, Lobi, Bobo, Mande, and Fulani (près de 60%).
Composition religieuse:	Musulmans : 60,5%, Catholiques 19%, animistes 15,3%, Protestants 4,2%, autres 0,6%, affiliés a aucune religion 0,4%

* Sources: *The CIA World Fact Book – Burkina Faso* (online); *The World Bank – Burkina Faso and PovcalNet* (en ligne)

Si l'identité ne constitue pas une variable importante dans la vie politique au Burkina, force est de constater que *les manipulations politiques des identités ethniques, régionales ou religieuses* constituent de plus en plus un danger. Les discours tendant à mettre en relief l'exclusion de certains groupes identitaires de certains postes stratégiques de l'Etat« pourquoi tel ou tel poste stratégique de l'Etat n'est-il pas occupé par l'un des nôtres » ? sont de plus en plus prononcés. De même, l'instrumentalisation des associations de la société civile par les hommes politiques, les campagnes de sensibilisation biaisées et les discours politiques orientés vers des groupes sociaux ciblésles enseignants qui manipuleraient les élèves, les « allogènes » considérés comme opposés aux intérêts des « autochtones »... peuvent déboucher sur des tensions, voire des violences sélectives ; d'autant que beaucoup de Burkinabè, en particulier analphabètes, ne saisissent pas bien le sens de la politique et considèrent les luttes politiques comme des luttes à mort, les adversaires politiques comme des ennemis à abattre.

Selon les résultats de l'enquête Afrobaromètre 2012 menée au Burkina Faso sur un échantillon représentatif national de 1200 ménages, les secteurs où l'on enregistre les plus grandes contreperformances du gouvernement au cours de l'année écoulée (2012) sont les 4 secteurs suivants: i) la réduction du fossé entre riches et pauvres et la stabilité des prix (selon 76% des enquêtés) ; ii) l'entretien des routes et ponts et la création d'emplois (selon 71% des enquêtés) ; iii) l'amélioration des conditions de vie des pauvres et la sécurité alimentaire pour tous (selon 70% des enquêtés).

Tableau n°1 : Performances du gouvernement au cours de l'année 2012

Q.65. Qualifiez la manière, bonne ou mauvaise, dont le Gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer				
		Mauvaise	Bonne	Ne sait pas
A.	Gestion de l'économie	54%	35%	11%
B.	Amélioration des conditions de vie des pauvres	70%	26%	4%
C.	Création d'emplois	71%	23%	6%
D.	Stabilité des prix	76%	17%	7%
E.	Réduction du fossé entre riches et pauvres	76%	18%	6%
F.	Réduction de la criminalité	41%	49%	10%
G.	Amélioration des services de santé de base	42%	55%	3%
H.	Satisfaction des besoins en éducation	35%	63%	2%
I.	Fourniture de services d'eau et d'assainissement	61%	32%	8%
J.	Sécurité alimentaire pour tous	70%	26%	5%
K.	Lutte contre la corruption au sein du gouvernement	51%	22%	27%
L.	Résolution des conflits intercommunautaires violents	20%	60%	20%
M.	Lutte contre le VIH/SIDA	12%	80%	9%
N.	Entretien des routes et ponts	71%	25%	4%
O.	Fourniture fiable en électricité	64%	21%	15%
P.	Autonomisation et promotion des femmes	30%	62%	8%

Source : Afrobaromètre 2012

Comme souligné précédemment, la stabilité des prix ou la question de la « vie chère » a constitué et constitue toujours une source de tension sociopolitique. Quant au fossé entre riches et pauvres, il a tendance à s'élargir plutôt qu'à se réduire, et l'aggravation des inégalités sociales figure parmi les griefs adressés à la gouvernance économique en place depuis deux décennies. Dans plusieurs groupes de discussion, l'accaparement des richesses par une même élite sur la même période, la non-circulation des élites sont cités parmi les facteurs de frustrations qui exposent cette élite à la vindicte populaire, notamment dans les villes. Alors que les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds célèbrent les taux de croissance économique remarquables du pays, tirés ces dernières années par le boom minier, les citoyens ordinaires s'interrogent sur les retombées concrètes de ces embellies et se demandent si les fruits de cette croissance économique ne sont pas captés par une élite étroite.

La création d'emplois constitue, après la stabilité des prix et la réduction du fossé entre riches et pauvres, le troisième domaine où la perception des enquêtés des performances du gouvernement est la plus négative. Lors de nos entretiens, plusieurs participants aux groupes de discussion ont soulevé la question du *chômage endémique des jeunes, les insuffisances de la politique de l'emploi* notamment dans les villes comme une source potentielle de tensions sociales. Dans les villes notamment, une partie de la jeunesse passe l'essentiel de son temps dans les « grins de thé ». Ces jeunes désœuvrés sont des proies faciles pour les recruteurs des groupes criminels. Pour des raisons économiques, des jeunes burkinabè de la région Nord seraient partis au Mali, même si l'ampleur de ce phénomène est difficile à évaluer. Pour certains observateurs de la scène politique du Burkina Faso, le chômage endémique des jeunes est une bombe sociale et politique à retardement qui pourrait exploser si des mesures correctives structurelles ne sont pas prises.

1.2. Les principaux acteurs politiques: leurs intérêts, objectifs, positions, capacités et relations

Au pouvoir depuis 1987, le président Compaoré a bâti une coalition dominante qui s'appuie sur diverses ressources politiques, au nombre desquelles on peut citer :

- Le parti dominant (CDP), qui a hérité des anciennes structures populaires installées dans toutes les villes et villages du pays sous le régime Sankara, et dont la direction a été confiée à ses proches, parmi lesquels son frère cadet, François Compaoré ;
- Les principaux opérateurs économiques du pays, dont la présidente de la Chambre de commerce du Burkina, qui n'est rien d'autre que Mme Alizéta Gando Ouédraogo, la belle-mère de son frère cadet, François Compaoré.
- Les principaux responsables de la haute administration, qui se recrutent essentiellement parmi les militants du parti au pouvoir ;

[1]Il s'agit d'« endroits où des jeunes, souvent sans emploi fixe et célibataires, se retrouvent chaque jour dans la rue pour « passer du temps » autour d'un thé ». Voir Julien Kieffer, Les jeunes des *« grins »* de thé et la

- Des officiers de l'armée burkinabè dont certains occupent des postes stratégiques au sein de l'appareil d'Etat
- Certains leaders religieux, issus de la communauté musulmane et de la communauté protestante ;
- Certains leaders des chefferies traditionnelles qu'il a réhabilitées dès sa prise du pouvoir en 1987.

Certains leaders de l'opposition seront intégrés progressivement dans la coalition politique dominante, ce qui va, pendant longtemps, constituer un véritable frein à l'émergence d'une alternative au pouvoir en place.

Ces dernières années, on a cependant assisté à l'exacerbation des luttes de factions au sein du pouvoir. Les rivalités entre l'ancien ministre d'Etat Salif Diallo, naguère tout-puissant et aujourd'hui « exilé » comme ambassadeur en Autriche, et le frère cadet du président Compaoré ont par le passé montré que la coalition dominante n'était plus unie. Ces luttes de faction ont, au départ, été minimisées par le Président du Faso qui y trouvait l'expression de la vitalité de la démocratie interne au système qu'il a lui-même créé. Ces dissensions que l'on note au sommet de l'appareil d''Etat montrent en réalité qu'une fraction de ce même appareil ne se satisfait plus du statu quo et a aussi soif d'un certain changement.

Certains leaders de l'opposition seront intégrés progressivement dans la coalition politique dominante, ce qui va, pendant longtemps, constituer un véritable frein à l'émergence d'une alternative au pouvoir en place.

Aujourd'hui, la coalition au pouvoir s'est effritée, mais elle s'est resserrée autour des fidèles du président Compaoré et de sa famille. En effet, depuis le début du mois de janvier 2014, plusieurs ténors du parti au pouvoir ont rompu avec le régime en place, se plaçant ouvertement dans le camp de l'opposition. Hostiles à toute révision constitutionnelle devant permettre au président Compaoré de conserver le pouvoir au-delà de 2015, ces leaders prônent désormais l'alternance politique. Les réactions des fidèles du président Compaoré ont été vives devant ces défections. Dans leurs violents discours de stigmatisation des nouveaux opposants, le thème de « l'ingratitude » revient de manière récurrente.

Les membres de cette coalition au pouvoir qui voient leurs intérêts menacés avec la question de la succession du président Compaoré constituent une menace pour la paix sociale. Ignorant superbement les aspirations au changement exprimées par une large partie de l'opinion nationale, ils appellent ouvertement le président Compaoré à convoquer coûte que coûte un référendum pour supprimer la clause limitative qui empêche le président sortant d'être candidat en 2015. En face, les leaders et militants des partis de l'opposition, lassés par des décennies de règne du président Compaoré menacent de perdre patience s'ils finissent par se convaincre qu'il n'est pas possible d'obtenir l'alternance ou la circulation

des élites par des moyens pacifiques. « Il n'y aura pas de référendum dans ce pays», clament-ils.

Pour leur part, les leaders religieux et traditionnels, acteurs clés de la vie politique en en leur qualité supposée de « modérateurs » ou « régulateurs » des tensions sociopolitiques, semblent plutôt découragés, voire dépassés. Déjà la controverse sur le bien-fondé de l'organisation du référendum les a divisés. Grosso-modo, les leaders de la communauté chrétienne, notamment ceux des catholiques, sont présentés comme proches des thèses de l'opposition. Quant aux leaders de la communauté musulmane, ils sont présentés comme proches des thèses du pouvoir. Les divisions se sont ainsi installées à l'intérieur même des communautés religieuses. Dans ce contexte, les leaders religieux hésitent à prendre des initiatives pour conduire les protagonistes autour d'une table. Déjà, lors de l'initiative de dialogue prise par l'ancien président Jean-Baptiste Ouédraogo (8 novembre 1982-4 août 1983), le représentant de la communauté protestante s'est retiré, alors que l'Eglise catholique faisait savoir que l'évêque, membre de l'équipe de médiateurs conduite par

*Pr*ésident Jean-Baptiste Ouédraogo

l'ancien chef de l'Etat, y siégeait à titre personnel, et non au titre de sa communauté. De leur côté, les chefferies traditionnelles, en particulier mossi, semblent divisées entre partisans du pouvoir et de l'opposition. D'ailleurs, les querelles de succession au sein des chefferies traditionnelles, avec pour enjeux, l'accès à l'Etat moderne et à ses ressources, constituent toujours une source de tension. De même, les discours religieux extrémistes, les manipulations des identités religieuses, la mauvaise gestion des frustrations au sein des communautés religieuses sont autant de phénomènes à surveiller de près pour prévenir les dérives et garantir la paix sociale. Les frustrations socio-économiques des populations locales, privées de l'accès aux ressources foncières qui se raréfient, ou aux ressources minières exploitées par des compagnies minières sans retombées locales significatives sont également des sources potentielles de violence.

Déjà, certains observateurs s'alarment de l'aggravation des conflits entre agriculteurs et éleveurs qui se disputent souvent les maigres ressources disponibles dans leur l'environnement immédiat. Ce type de confrontation masque parfois des conflits identitaires, les éleveurs étant en grande majorité peuhls. L'un des facteurs qui engendre ce conflit identitaire est le fossé culturel qui sépare les peulhs et les autres communautés ethniques. Si les Peulhs partagent avec certaines communautés des valeurs telles que la religion par exemple, il n'en demeure que les habitus culturels sont

parfois très différents, voire antagoniques. Cela est aggravé par les traditions guerrières que l'on retrouve de part et d'autre au niveau de ces différentes communautés ethniques. Ces facteurs identitaires n'expliquent pas à eux seuls les conflits entre agriculteurs et éleveurs, car les stratégies des acteurs, désireux d'accumuler les ressources ne sont pas à écarter. Ces acteurs que l'on retrouve dans les deux camps ont tendance à instrumentaliser l'ethnie à des fins personnelles. En clair, la différence identitaire n'épuise pas l'explication de ces conflits. Du fait notamment, de la faiblesse des mécanismes de prévention et de règlement des conflits au Burkina, de tels conflits dégénèrent souvent en affrontements meurtriers, avec souvent des conséquences dramatiques sur les populations, tant au plan humain, qu'au plan social, économique, etc.

1.3. La dynamique des conflits

D'une manière générale, le Burkina Faso est présenté comme un havre de paix et de stabilité. Des conflits existent, mais ils sont, en règle générale, de basse intensité. Tel est le cas pour les conflits identitaires, les conflits fonciers, pour certains conflits liés aux élections, mais aussi pour les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Avec la quasi-disparition des réserves foncières lignagères et l'accaparement des terres par les opérateurs économiques, on constate « l'apparition de conflits intrafamiliaux de plus en plus récurrents, la remise en cause des transactions foncières traditionnelles (notamment par les retraits, les diminutions de superficie, etc.), la prolifération des conflits entre autochtones et migrants « classiques » qui refusent de déguerpir, et avec les éleveurs, à cause de l'occupation des pistes à bétail, des berges, de la disparition des pâturages, etc. » (GRAF, 2011 : 67). Toujours au niveau local, des tensions sociales ont été parfois enregistrées autour des exploitations minières, du fait notamment du boom minier que connait le Burkina Faso ces dernières années. Avec la montée du cours de l'or, les sociétés minières, profitant d'un code minier favorable à l'investissement, se sont installées aux côtés de plusieurs centaines de sites d'orpaillage. De nos jours on compte huit mines industrielles en production et beaucoup de permis de recherches ont été octroyés. Depuis 2009, l'or est devenu le premier produit d'exportation du Burkina, et en 2012 les taxes minières ont rapporté au trésor public plus de 189 milliards de FCFA[2]. Le boom minier n'en suscite pas moins quelques inquiétudes sur les impacts négatifs qu'il a (violations des droits de l'homme, tels que droit à une alimentation adéquate, à l'eau, au logement, à un environnement sain, à l'éducation et au travail pour les communautés affectées ; développement de la prostitution et de la consommation de drogues ...). L'éviction des populations de leurs terres et l'expulsion des « orpailleurs » au profit de compagnies minières, les frustrations nées des revendications ou attentes non satisfaites des populations locales en termes de développement local, de recrutement du personnel, alimentent les tensions au niveau local.

Toujours au niveau local, des tensions sociales ont été parfois enregistrées autour des exploitations minières, du fait notamment du boom minier que connait le Burkina Faso ces dernières années.

[2]Source : Ministère des Mines et de l'énergie, http://www.lefaso.net/spip.php?article57683

Mais ce qui inquiétait le plus il y a quelques mois au Burkina, c'était le risque d'affrontement lié à la question de la succession du président Compaoré. Cette question a divisé profondément les Burkinabè. Le 21 octobre 2014, à l'issue d'un Conseil des ministres extraordinaire, le gouvernement a adopté un projet de loi portant révision de l'article 37 de la Constitution en vue de la convocation d'un référendum. Une telle décision laisser penser que l'ADF/RDA a apporté son soutien à ce projet, d'où la possibilité d'une révision de la Constitution par la voie parlementaire, au regard du coût politique exorbitant de la consultation référendaire. Quelle que soit la voie suivie pour la révision constitutionnelle, le risque d'affrontement était inévitable. La date du 30 octobre a été retenue pour le vote de la loi au niveau de l'Assemblée nationale. Le 28 octobre, de gigantesques manifestations ont été organisées dans les grandes villes du pays pour appeler au retrait du projet de loi par le gouvernement. Le 30 octobre 2014, jour du vote de la loi sur la révision de l'article 37 de la Constitution, l'opposition politique et les organisations de la société civile ont appelé les citoyens, conformément l'article 63 du règlement de l'Assemblée nationale, de se mobiliser pour assister à la plénière en vue du vote de la loi. A Ouagadougou, les manifestants ont pris d'assaut l'Assemblée nationale et ont réussi à briser les cordons de sécurité pour saccager et incendier les locaux du parlement. D'autres lieux tels que les maisons privées et les entreprises appartenant aux responsables des partis de la majorité ont également été pillées et incendiés par les manifestations, à Ouagadougou et dans d'autres villes telles que Ouahigouya et Bobo Dioulasso. Devant la gravité de la situation, le chef de l'Etat a retiré le projet de loi avec l'espoir de sauver son régime. Entre le 30 et 31 octobre, la chute de Blaise Compaoré va s'accélérer avec notamment la dissolution de l'Assemblée nationale et du gouvernement. Le soulèvement a entrainé plusieurs morts et blessés dans les rangs des manifestations. Après plusieurs conciliabules entre les chefs des forces armées et les leaders de la société civile, l'armée a contraint le président Compaoré à démissionner le 31 octobre. Il s'en est suivi une lutte de leadership entre le chef d'Etat-major de l'armée, le général Honoré Traoré et le commandant en chef adjoint du régiment de sécurité présidentielle (RSP), le lieutenant-colonel Yacouba Isaac Zida. Ce dernier sera finalement confirmé comme le nouveau chef de l'Etat en attendant la définition d'une feuille de route pour la transition. Une charte de transition sera adoptée et signée le 16 novembre 2014 par l'armée et les forces vives (partis politiques, société civile, autorités religieuses et coutumières). Les organes de transition seront par la suite installés, avec la désignation du chef de l'Etat, Michel Kafando, diplomate à la retraite, du premier ministre Yacouba Isaac Zida

et son gouvernement, et l'installation du conseil national de transition (CNT) présidé par Shérif Sy, une personnalité issue des médias Comme on le constate, la crise qui couvait depuis quelques années s'est finalement soldée par une insurrection populaire

1.4 .La durée et l'intensité des conflits : les effets des conflits

Au Burkina Faso, les conflits les plus anciens et les plus récurrents sont les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les causes sont multiples, selon le ministère burkinabè en charge des ressources animales. Il s'agit, entre autres : i) des dégâts que subissent les champs, du fait de la réduction des parcours de troupeaux et à l'occupation des aires de pâturage de saison sèche, de l'obstruction des pistes de pâturage, de l'ouverture de champs trop près de ces pistes, du stockage prolongé des récoltes dans les champs, du mauvais gardiennage des animaux et de l'occupation des abords des points d'eau ; ii) des préjugés ancestraux selon lesquels les éleveurs seraient des « gens sans terre », et que la priorité dans l'accès à la terre devrait aller à l'homme plutôt qu'à l'animal; iii) des insuffisances notées dans les interventions des services publics en matière d'aménagements agricoles et pastoraux; iv) de la mauvaise gestion des cas de conflits ; v) de l'absence de concertation, de dialogue entre les parties ; de l'inobservation des bonnes pratiques, de la méconnaissance et la mauvaise application des textes ; toutes choses qui favorisent le recours à la violence.

Mais certains analystes estiment qu'il existe une tendance au Burkina Faso à occulter la vraie réalité du problème, qui en fait, est avant tout un conflit identitaire entre groupes ethniques peuhl et groupes ethniques non-peuhl. En effet, à tort ou à raison, beaucoup de Peuhls perçoivent ces conflits comme identitaires et estiment ne pas être suffisamment protégés par l'Etat. Un membre du groupe de discussion de Ouahigouya en veut pour preuve, la multiplication d'associations regroupant des Peuhls, en vue de protéger leurs intérêts. En 2012, une association regroupant des Peuls, dénommée « *Tabital Pulaaku*, section Burkina » est allée jusqu'à parler de génocide lors du conflit qui a opposé éleveurs peuhls originaires du Burkina et agriculteurs Dogons maliens, survenu les 22 et 23 mai 2012 dans le village de Sari à quelques kilomètres de la frontière. Ce conflit aurait fait, selon l'association, qui s'appuie sur certaines sources, près d'une centaine de morts, au moins du côté burkinabè, et des milliers de déplacés dans la commune rurale de Banh au Burkina Faso. A cela s'ajoutent les dégâts financiers et matériels liés à la destruction de villages, de biens, y compris du bétail.

Il existe aussi d'autres types de conflits préoccupants au Burkina Faso. Il s'agit des conflits liés au foncier et à l'exploitation des ressources minières, lesquels ont aussi pour conséquence des pertes matérielles souvent énormes. Les conflits fonciers ont pour causes principales la raréfaction des ressources foncières et l'insécurité juridique qui entoure la propriété foncière. Les conflits éclatent le plus souvent lorsqu'il est question d'exproprier ou d'expulser des exploitants. En ce qui concerne les conflits liés aux ressources minières, ils sont aussi préoccupants. Ainsi, le 14 septembre 2011, les habitants de quatre villages environnants du site aurifère de Pelegtanga, village de la commune de Yako, n'avaient

pas hésité à mettre le feu aux installations de la société minière *Pinsapo Gold*, *causant* d'énormes dégâts matériels se chiffrant à près de 3 milliards de FCFA. *Officiellement, les habitants de ces villages entendaient protester* contre l'usage d'un produit toxique par la compagnie minière, à savoir le cyanure. En réalité, selon l'ancien directeur général de la Police nationale, le commissaire Sondo, ces actes de vandalisme auraient été initiés par des acheteurs d'or qui, en réalité, souhaitaient le retour de l'exploitation artisanale et anarchique du minerai, en lieu et place de l'exploitation d'une société minière[3].

1.5. Les nouveaux facteurs contribuant à la prolongation des conflits

Il n'existe pas en tant que tels de nouveaux facteurs qui contribuent à prolonger les conflits précédemment identifiés. Toutefois, en ce qui concerne la crise de succession du président Compaoré, le contexte sous régional constitue un facteur non négligeable. L'instabilité de la sous-région, en particulier le Sahel, le conflit au Mali, les actions terroristes du groupe Boko Haram au Nigéria, et les débordements de ces conflits au Niger en particulier, font que le Burkina Faso se retrouve actuellement sur la brèche, tout comme du reste les autres pays de la sous-région. Le pays reste en effet vulnérable à l'extrémisme violent, malgré la résilience dont il a fait jusqu'ici preuve. Par exemple, dans le cas précis du conflit dans le Nord du Mali, l'on peut se demander de quelle manière le Burkina Faso serait-il touché? Pour cela, il faut tout d'abord rappeler que le Burkina Faso et le Mali sont deux pays voisins qui partagent une frontière commune de plus de 1000 km. De part et d'autre des frontières vivent les mêmes communautés ethniques. L'imbrication des populations sur le plan culturel et religieux (poids de l'Islam), les échanges économiques et commerciaux, notamment informels entre elles font que le Burkina Faso ne peut rester indifférent à la crise au Mali. Sur le plan économique, les relations entre les deux pays semblent dominées par les échanges informels[4]. Le Mali n'est pas la principale destination des exportations du Burkina, encore moins son principal partenaire d'importation. Toutefois, la crise semble générer des effets négatifs non négligeables sur l'économie Burkinabè, en particulier dans le secteur des transports, du fait notamment de l'insécurité qui règne sur les routes. Prenons l'exemple du corridor malien (Ouagadougou-Bobo-Dioulasso-Dédougou-Frontière du Mali), qui est l'un des plus importants du Burkina Faso. Ce corridor a, dans son ensemble, pris un sérieux coup, du fait de la baisse considérable du trafic, ce qui a des retombées négatives sur les rentrées fiscales douanières burkinabè. Une autre conséquence néfaste de la crise au Mali, est le déclin du tourisme, notamment dans la partie septentrionale du Burkina, en raison du sentiment d'insécurité né de

. Les conflits fonciers ont pour causes principales la raréfaction des ressources foncières et l'insécurité juridique qui entoure la propriété foncière. Les conflits éclatent le plus souvent lorsqu'il est question d'exproprier ou d'expulser des exploitants

[3]Voir le site de la Police nationale : http://police.bf/?SACCAGE-DE-LA-MINE-DE-PELEGTANGA

[4]Voir Pascal **Labazé, Les échanges entre le Mali, le Burkina Faso et le nord de la Côte-d'Ivoire:** *L'économie marchande* à *l'état pratique, horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins...7/b.../40027.pdf*

la dite crise. C'est surtout au plan humanitaire et sécuritaire que le Burkina Faso est le plus touché ou risque d'être lourdement impacté par le conflit dans le Nord Mali. En effet, le premier signe visible de l'impact du conflit sur le pays est sans conteste l'afflux de réfugiés sur le territoire burkinabè, et qui a des conséquences négatives sur l'environnement (occupation anarchique de terres, surpâturage, dégradation de l'environnement...).

On estime à plus de 150.000 le nombre d'animaux qui auraient accompagné les réfugiés maliens au Burkina Faso. A cela, il faut ajouter les risques de tension entre réfugiés et populations autochtones, du fait de la compétition pour les ressources naturelles. Sur le plan humanitaire, la crise malienne a des conséquences désastreuses. Environ 45 173 réfugiés ont été recensés par le HCR au Burkina Faso à la date du 5 février 2013. Avec l'appui de la communauté internationale, le Burkina Faso s'emploie à satisfaire les besoins de ces milliers de réfugiés en matière d'eau et d'assainissement, de santé, d'éducation, de denrées alimentaires et non alimentaires etc., alors que le pays est déjà confronté à de sérieuses difficultés, notamment des pénuries alimentaires, des conflits fonciers dans la zone, les risques d'épidémies. Sur le plan sécuritaire, l'insécurité qui règne dans le Nord Mali pourrait se propager dans les pays voisins, dont le Burkina Faso. Déjà, le Burkina Faso au même titre que le Mali, la Mauritanie et le Niger, est mentionné dans les messages d'alerte émis par certaines agences spécialisées (par exemple *iJET Intelligent Risk Systems*) sur les risques qu'il encoure du fait de la crise. On y souligne le risque élevé d'enlèvement dans les zones sahéliennes. En effet, malgré les pertes qu'elles ont subies, les forces « djihadistes » n'ont pas perdu leur potentiel de nuisance. Elles se sont en fait disséminées sur le territoire malien non contrôlé, voire sur le territoire des Etats voisins quand elles ne se sont pas fondues dans la population. En effet, ni l'armée malienne ni les forces étrangères (françaises, africaines) n'ont une totale maitrise du territoire malien. Cependant, et d'une manière générale, il règne pour le moment sur l'ensemble du territoire burkinabè une certaine tranquillité et stabilité grâce notamment aux mesures de sécurités dissuasives prises par le gouvernement. Quelques interrogations subsistent cependant sur de probables risques dérapages. D'abord, il y a la nécessaire relocation définitive des réfugiés Touaregs vers certains sites aménagés à cette fin par les autorités. Une telle mesure est réclamée par les populations pour calmer les tensions communautaires qui commenceraient à se développer. Ensuite, malgré les mesures de sécurité prises, il y a toujours le risque d'infiltration de terroristes dans la population pour commettre des vols, crimes, enlèvements et attentats.

Dans ce contexte sous régional troublé, le président Compaoré apparaissait aux yeux de certains pays occidentaux, tels la France et les Etats-Unis, comme un gage de stabilité et de paix, surtout qu'il s'est imposé ces dernières années comme un « faiseur » de paix, notamment dans son rôle de médiateur dans plusieurs crises politiques régionales et

Avec l'appui de la communauté internationale, le Burkina Faso s'emploie à satisfaire les besoins de ces milliers de réfugiés en matière d'eau et d'assainissement, de santé, d'éducation, de denrées alimentaires et non alimentaires etc

dans la libération d'otages occidentaux détenus par des groupes criminels. Certains partisans du Chef de l'Etat n'hésitaient pas d'ailleurs à utiliser cet argument politico-diplomatique pour justifier leur volonté de voir le président Compaoré rester en place après 2015. Les puissances internationales étaient prêtes aussi à sacrifier sur l'autel de l'impératif de stabilité de la sous-région, les aspirations au changement des Burkinabè. Pourtant, même en cas d'alternance, les intérêts géostratégiques de l'Occident seront sans doute préservés par la nouvelle équipe dirigeante. Avec le nouveau gouvernement en place depuis la démission de Blaise Compaoré, rien n'indique une volonté de rupture avec les puissances occidentales, le Burkina Faso s'étant engagé à respecter ses engagements internationaux.

Analyse de la vulnérabilité au conflit et à l'instabilité : évaluation des risques

2.1. L'émergence de nouveaux acteurs de la scène politique

Au nombre des nouveaux acteurs, on peut citer les « jeunes citadins », notamment des principales villes du Burkina Faso, qui alimentent les mouvements sociaux que l'on a enregistrés ces dernières années au Burkina Faso. Le Burkina Faso connaît une urbanisation galopante ainsi que des progrès dans la scolarisation. Faute d'emplois, on trouve dans les principales villes du pays de nombreux jeunes désœuvrés qui sont des proies faciles pour les recruteurs des groupes criminels qui ont des ressources à leur offrir. Ces jeunes, de plus en plus nombreux, expriment de nombreux griefs envers les pouvoirs publics et alimentent ces dernières années les mouvements sociaux protestataires. Pire, ils ont tendance aujourd'hui à défier l'autorité de l'Etat. Depuis quelques années en effet, on observe une montée des actes d'incivisme ou de défiance de l'autorité de l'Etat et de ses institutions. Un nombre sans cesse croissant de citoyens contestent de plus en plus violemment les décisions des autorités publiques ou des règles établies. Par exemple, pour protester contre la récurrence des accidents de la circulation, les jeunes dans les quartiers n'hésitent pas à dresser des barrages sur les grands axes routiers pour contraindre les autorités à installer des feux optiques ou des lampadaires selon les cas. Dans le même sens, en réponse à la faiblesse du système judiciaire, le lynchage des voleurs et autres délinquants tend à se banaliser dans la ville de Ouagadougou. Des citoyens ordinaires interrogés à la faveur de la semaine nationale de la citoyenneté avancent plusieurs facteurs explicatifs de ce phénomène, notamment le silence ou les non-décisions des autorités face à des situations problématiques, ce qui favorise le recours à la

violence comme mode d'expression protestataire comme le défend un citoyen que l'on a interrogé et qui s'est exprimé en ces mots :

L'incivisme de ces derniers temps nous inquiète énormément. Il concerne tout le monde. On est dans l'insécurité totale. Car les biens publics détruits ne sont pas automatiquement réparés. Ceci dit, je prends le gouvernement pour responsable qui joue à la sourde oreille lorsqu'il y a des revendications. S'il y a revendication, l'Etat doit réagir avec promptitude. Sinon, face au mutisme de l'Etat, les gens brûlent les biens publics afin d'obtenir une réaction de la part de sa part. Donc, en cas de revendications, c'est mieux qu'il prête l'oreille pour écouter les gens[5].

Un autre citoyen souligne quant à lui le recours à la force par les gouvernants plutôt que de se mettre à l'écoute des citoyens mécontents, les frustrations nées d'un système de gouvernance qui ne profite pas au plus grand nombre et du manque d'alternance démocratique :

entendre. Puisque nos gouvernants ne font qu'user de la force plutôt que d'écouter les gens. Et leur manière de gouverner ne respecte pas les normes. Ce qui rend les gens aigris et frustrés. Ils sont, de ce fait prêts, à en découdre avec les forces de l'ordre. Depuis 27 ans, la même personne gouverne. On est né sous son régime, on a grandi sous sa gouvernance, d'autres même ont commencé à travailler sous son régime. Malheureusement, sa gestion du pouvoir ne profite pas au peuple. Et pourtant la démocratie, c'est aussi l'alternance....

Les manipulations des règles du jeu démocratique, notamment de la Constitution, l'absence d'alternance démocratique ou même de circulation des élites engendrent des frustrations sociales et politiques. Une révision de l'article 37 de la Constitution et une mise en place du Sénat au forceps pourrait par exemple servir de prétexte pour allumer la mèche de la violence. Le pays est aujourd'hui divisé en deux camps aux avis bien tranchés, et il existe un risque réel de débordements, d'autant que dans certaines localités, ces oppositions politiques s'accompagnent de violences verbales et de discours identitaires tendant à désigner les « allogènes » comme les fauteurs de trouble. L'impossibilité de l'alternance démocratique peut inciter certaines franges de l'opposition à souffler sur les braises ou à encourager les solutions violentes aux crises politiques. Le verrouillage des institutions démocratiques fait que ces dernières sont incapables de prévenir et de gérer les conflits à caractère politique.

Parmi les nouveaux acteurs, on peut aussi citer de nouveaux leaders religieux charismatiques et critiques, et qui drainent beaucoup de monde. Bien que les communautés religieuses coexistent en général de manière pacifique au Burkina Faso, on observe ces dernières années une montée en puissance des pratiques conservatrices dans certains groupements religieux, ainsi qu'une tendance à la manipulation des identités religieuses qui peut s'avérer, à la longue, dangereuse pour la paix sociale. Cette situation est favorisée par l'absence d'un droit des cultes bien défini, connu et compris de tous. Sous prétexte que le domaine religieux est sensible, les autorités refusent d'édicter des règles ou d'appliquer celles qui existent, de peur de s'attirer les foudres des religieux. En conséquence, les édifices religieux et les prêches se multiplient de manière anarchique, sans contrôle, sans enquête de moralité ou de voisinage, ce qui risque de créer des tensions dans les quartiers. Les autorités municipales deviennent complaisantes, délivrent des autorisations pour la construction des lieux de culte, alors que cela ne relève pas de leur compétence. La peur et le clientélisme font qu'elles ne réagissent pas en cas de dérives, et ces failles sont ainsi exploitées par certains leaders religieux. La violence verbale est parfois prégnante dans leurs discours. Certains vont jusqu'à dénigrer ouvertement les autres

[5]**Ibrahima TRAORE,** Incivisme au Burkina : des citoyens situent les responsabilités, Enquête publiée le Mercredi 27 novembre 2013, **http**://www.lefaso.net/spip.php?article56901

communautés religieuses ou parfois d'autres leaders d'une même communauté religieuse. Des millions de francs CFA sont collectés et envoyés à des leaders religieux étrangers et inversement. On assiste ainsi au Burkina, dans la région ouest en particulier, à la venue de leaders religieux disposant de moyens considérables, aux prêches parfois incendiaires. Dans la ville de Bobo, par exemple, certains leaders religieux ont pignon sur rue et arborent un discours alternant violence et tolérance à l'égard d'autres religions ou tendances religieuses. Dans la ville, le dialogue interreligieux est perçu par certains comme étant superficiel ; il implique les hiérarchies, mais occultent les troupes à la base, alors que c'est à ce niveau-là que les conflits peuvent surtout éclater.

Les autorités municipales deviennent complaisantes, délivrent des autorisations pour la construction des lieux de culte, alors que cela ne relève pas de leur compétence

L'armée burkinabè peut aussi être considérée comme un nouvel acteur sur la scène politique burkinabè même si elle y intervient depuis longtemps. En effet, jusqu'à l'avènement de la 4e République en 1991, l'armée intervenait fréquemment sur la scène politique par des coups d'Etat répétés. A partir de 1991, son rôle devint plus feutré. Cependant, certains officiers jouent toujours un rôle politique de premier plan, même si la plupart d'entre eux sont à la retraite ou ne sont plus dans la vie militaire active. Il n'en demeure pas moins qu'ils conservent des liens ou des réseaux dans l'armée burkinabè. Il s'agit, entre autres, d'abord et avant tout, du président Blaise Compaoré, ancien capitaine ; du ministre des affaires étrangères, Djibril Bassolé, récemment promu général de gendarmerie ; du colonel Yacouba Ouédraogo, ministre des Sports et président d'une association dénommée « Burkina nouveau » qui a pignon sur rue ; du ministre d'Etat, le médecin-colonel Arsène Bongnessan Yé. Bien que cette armée soit présentée comme « républicaine » dans le discours officiel, beaucoup d'observateurs soulignent qu'elle est plutôt partisane, politiquement engagée du côté du pouvoir en place. Lors d'un meeting tenu le 6 avril 2014, l'ancien ministre d'Etat, Salif Diallo, aujourd'hui opposant au président Compaoré, a promis que si son partile Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP)arrivait au pouvoir, « l'armée sera[it] réformée pour qu'on ait une armée soumise à la décision des civils démocratiquement élus », subodorant ainsi que l'armée n'est pas actuellement subordonnée au pouvoir civil.. Selon l'équipe de médiateurs conduite par l'ancien président Jean-Baptiste Ouédraogo, « le scénario catastrophe » de la crise actuelle serait « l'arbitrage de l'armée ». Selon eux, ce scénario pourrait se produire « en cas de grave désordre », avant ou après 2015. Les conséquences seraient alors dramatiques : instabilité, régime d'exception, violation des droits humains, recul démocratique, etc. La pertinence de cette analyse s'est confirmée avec la chute de Blaise Compaoré où effectivement l'armée a joué cette fonction d'arbitre. Elle occupe une place prépondérance dans les organes de transition, avec son chef à la tête du gouvernement et les ministères clés sous son contrôle (Energie, sécurité, défense).

2.2.Les nouveaux conflits d'ordre structurel

Bien que réputé pour sa relative paix sociale et sa stabilité politique, le Burkina Faso a connu, au cours de ces dernières années, plusieurs mouvements sociaux d'intensité variable, caractérisés par un degré de violence variable. Ces conflits sont d'ordre structurel en ce qu'ils reflètent les faiblesses de l'Etat en matière de gouvernance politique et économique. Ils traduisent ainsi les sentiments de frustrations des citoyens face au déficit de capacité responsive de l'Etat, incapable d'assumer pleinement ses fonctions régaliennes. A titre illustratif, on peut citer :

- *L'assassinat du journaliste Norbert Zongo* le 13 décembre 1998: Cet assassinat, qui reste à ce jour impuni, a entraîné un mouvement protestataire qui s'est parfois exprimé par la violence.
- *Les émeutes consécutives à l'incendie du grand marché de la capitale* : En 2003, le grand marché de la capitale, Ouagadougou est ravagé par un incendie. Les pertes subies par les commerçants et les tentatives des autorités municipales de les redéployer dans les autres marchés de la ville vont se solder par des émeutes.
- *La « révolte des casques »* : Les tentatives des policiers municipaux de faire appliquer en 2006 le décret instituant le port du casque obligatoire pour les conducteurs d'engins à moteur et les personnes qu'ils transportent a déclenché des violences : destructions de biens publics, affrontements avec les forces de l'ordre...
- *Les affrontements entre policiers et militaires* : En décembre 2006, à la suite d'une altercation entre policiers et militaires, des affrontements éclatent entre membres des deux corps, avant de s'étendre à quelques localités à l'intérieur du pays, .
- *L'affaire des Kundé* : L'assassinat crapuleux de personnes en 2007 a généré une révolte populaire, qui s'est traduite par la destruction des « bars Kundé », appartenant à des individus supposés liés aux présumés coupables.
- *Les émeutes contre la vie chère de 2008* : A partir de février 2008, le Burkina Faso a connu des émeutes dirigées contre la hausse des prix des biens de consommation, d'abord dans les principales villes de province où l'activité économique est relativement dynamique (Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Banfora), puis à Ouagadougou, la capitale. Ces émeutes sociales ne sont pas en réalité nouvelles, des contestations de ce type s'étant déjà produites par le passé.
- *La révolte populaire contre les autorités locales*: Le 5 mai 2008, le maire de la commune de Gaoua (Sud-Ouest) est brutalement délogé de la mairie par ses mandants, excédé par sa mauvaise gestion et ses mesures impopulaires. Pour la première fois dans l'histoire de la décentralisation, les administrés d'une commune se révoltent et finissent par chasser un maire du pouvoir. En 2011 plusieurs communes connaissent des révoltes sociales qui vont se traduire par des destructions de

biens locaux, la fermeture de mairies, etc.

- *Les révoltes sociales et les mutineries militaires de 2011* : Suite au décès d'un élève, Justin Zongo, à Koudougou, imputé à tort ou à raison à des policiers, et suite à une décision de justice condamnant des militaires, le Burkina Faso connaît une révolte sociale et des mutineries militaires. Cela s'est traduit par des actes de vandalisme à l'encontre de personnes publiques et privées. Certains militaires, prenant prétexte de la condamnation de leurs camarades, se sont mutinés, entraînant en cascade d'autres mutineries liées à des revendications corporatistes, et qui se sont traduites également par des actes de vandalisme et d'agression physique dirigés contre des personnes publiques et privées. Des commerçants et des opérateurs économiques victimes des pillages, se sont, à leur tour, fait justice, en se lançant dans des actes de vandalisme.
- *La montée de l'incivisme et de l'incivilité*. Un peu partout au Burkina Faso, notamment dans les villes, la protestation des jeunes a tendance à revêtir des formes violentes, dirigées notamment contre des biens publics ou les autorités publiques, et les règles élémentaires de civilité ou de la circulation sont ouvertement violées par des citoyens, qui semblent prendre un malin plaisir à défier l'autorité.

Il existe cependant d'autres formes de violences sociales au Burkina : les lynchages des voleurs, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les conflits autour de la chefferie traditionnelle, les tensions, voire conflits entre fidèles au sein d'une même communauté religieuse ou entre groupes religieux etc. Cette montée de la violence amène à s'interroger sur les facteurs susceptibles de conduire à une violence extrême au Burkina Faso et d'aider à consolider la paix sociale dont est crédité jusqu'ici ce pays.

Il existe cependant d'autres formes de violences sociales au Burkina : les lynchages des voleurs, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les conflits autour de la chefferie traditionnelle, les tensions, voire conflits entre fidèles au sein d'une même communauté religieuse ou entre groupes religieux etc. Cette montée de la violence amène à s'interroger sur les facteurs susceptibles de conduire à une violence extrême au Burkina Faso et d'aider à consolider la paix sociale dont est crédité jusqu'ici ce pays.

2.3.La radicalisation des conflits structurels

Aujourd'hui, au Burkina Faso, la montée de ce qui est convenu d'appeler « incivisme » laisse craindre que ce phénomène se transforme en conflit ouvert entre une partie des citoyens et les autorités publiques d'une part, et entre partisans de l'opposition et partisans du pouvoir en place d'autre part. En effet, le risque de radicalisation des tensions actuelles entre gouvernés et gouvernants n'est pas à écarter dans ce contexte social très précaire, avec notamment avec le chômage des jeunes, la crise du logement, l'insécurité alimentaire, l'insécurité, etc. La situation politique avec le débat sur la candidature de Blaise Compaoré en 2015

n'est pas sans aggraver ces tensions car le sentiment que le Burkina Faso est pris en otage par le clan Compaoré se diffuse de plus en plus dans le pays, y compris en zones rurales.

La banalisation des actes « d'incivisme » dans les grandes villes a été accéléré par l'émergence de nouvelles organisations de la société civile animées par des jeunes et des artistes, à l'image du Mouvement Balai Citoyen créé par des artistes, Samska Le Jah et Smockey. Ces organisations mettent en œuvre de nouvelles formes de mobilisations qui ont la particularité de cibler les citoyens ordinaires dans les rues à travers des concerts géants. En termes de méthode, le Balai citoyen n'hésite à utiliser les barricades, les sit-in, les mobilisations de rue pour influencer les décisions publiques. Ces méthodes que le gouvernement considère comme une forme d'incivisme sont au contraire diffusées comme un acte citoyen et démocratique par les leaders du mouvement, qui ne s'encombrent pas toujours de légalité pour concevoir leurs stratégies de mobilisation. L'explication fondamentale de cette crise entre l'Etat et ces acteurs réside dans le déficit de réceptivité de l'Etat et de la nature du régime politique. Les citoyens sont convaincus que le changement par les urnes et les voies pacifiques est impossible au Burkina Faso où les dirigeants s'appuient sur la force et la manipulation pour gouverner. Dans un tel contexte, seul le rapport de forces peut impulser le changement. Ce que le gouvernement appelle donc « incivisme » n'est rien d'autre que la réponse citoyenne à une domination politique exercée par le régime Compaoré. Le Balai Citoyen fait partie des principaux acteurs de l'insurrection populaire qui a balayé le régime de Blaise Compaoré les 30 et 31 octobre 2014.

Un autre conflit structurel qui risque de se transformer en conflit violent est celui qui oppose les agriculteurs et les éleveurs. Ce conflit a en effet tendance à se muer en conflit identitaire, opposant la communauté peuhle aux autres communautés. Malgré les efforts des autorités et de certaines organisations de la société civile, les éleveurs en général et la communauté peuhle en particulier se disent régulièrement victimes, voire traumatisés par la persistance des conflits qui les opposent aux agriculteurs. A cela s'ajoute l'abus d'autorité dont font montre certains responsables et fonctionnaires corrompus (Forestiers, Policiers) qui, une fois saisis par un agriculteur plaignant, peuvent tout bonnement jeter en prison le berger en question et conditionner sa libération au payement d'énormes sommes d'argent. Selon une association regroupant des peuhls, l'Association Tabital Pulaaku, section Burkina, les « tortures, emprisonnement, intimidations, destructions des habitations et des biens, expulsions, spoliations et assassinats sont le lot quotidien des éleveurs peuls, car les éleveurs issus des autres ethnies du Burkina sont souvent traités avec respect et humanisme en cas de dégâts des champs par leurs animaux ». S'agit-il « de simples conflits entre agriculteurs-éleveurs, ou des prémices d'un génocide des peulhs et qui ne soit pas encore perçu par les autorités burkinabè », se demande l'association.

Ces organisations mettent en œuvre de nouvelles formes de mobilisations qui ont la particularité de cibler les citoyens ordinaires dans les rues à travers des concerts géants.

2.4.Analyse des risques: scénarios possibles sur les futures trajectoires des conflits et stratégies pour l'atténuation ou la prévention des conflits

Devant la gravité de la crise sociopolitique en cours au Burkina Faso, née de la question de la succession du président Compaoré, des personnalités burkinabè se sont érigé en un groupe de médiateurs, notamment, l'ancien président, Jean-Baptiste Ouédraogo, Monseigneur Paul Y. Ouédraogo et El Hadj Mama Sanou, président de la communauté musulmane de Bobo, en vue d'apporter leur contribution au règlement de la crise. Mais quelques semaines après, les médiateurs constataient l'échec de leur médiation. L'opposition avait en effet posé des conditions préalables, à savoir la production par ses interlocuteurs de la majorité d'un mandat qui atteste qu'ils parlaient au nom du président Compaoré et que ce dernier s'engageait à respecter les résultats de la discussion. Devant le refus du président Compaoré et de ses représentants de satisfaire cette revendication, jugée excessive, les discussions ont tourné court et la médiation a pris acte de cet échec. Après tel, les médiateurs ont suggéré quatre scénarios de sortie de crise que l'on pourrait affiner, allant d'un « scénario d'honneur » à un « scénario catastrophique » :

i.« Le scénario d'honneur »

Le Président du Faso prend sur lui la responsabilité de son départ en 2015, à la fin constitutionnelle de son mandat, et fait l'économie du référendum. Il sort par la grande porte et suscite l'admiration de tous au plan national et international. Chaque camp se prépare pour les échéances électorales de 2015. La majorité positionne son candidat, le plus à même de lui assurer la victoire, et l'Assemblée Nationale finalise la question de l'immunité (déjà consacrée par l'article 168.1. de la Constitution) à accorder au Président. Mais les tournées que le président Compaoré a commencé à faire à l'intérieur du pays et que certains assimilent à une campagne déguisée en faveur du référendum font douter de la réalisation de ce scénario.

I.« Les scénarios de défaite »

La défaite au référendum

Dans ce scénario, le pouvoir en place réussit, malgré l'hostilité d'une partie de l'opinion burkinabè, à tenir un référendum. La consultation se traduit cependant par un « Non ». Un tel échec à modifier l'article 37 de la Constitution conduira le Président Compaoré à sortir en 2015 par la petite porte, humilié. Le groupe des médiateurs pense que dans cette hypothèse, l'opposition n'aura pas le triomphe modeste et laissera se développer des troubles préjudiciables aux personnes et au pays. On peut cependant imaginer que les responsables de l'opposition seront assez responsables pour ménager le président sortant et contenir leurs militants pour ne pas tomber dans le piège des troubles qui donneront à l'armée un prétexte pour intervenir sur la scène politique.

La victoire au référendum suivie d'une défaite à l'élection présidentielle de 2015

La révision de l'article 37 de la constitution se produit grâce à la victoire au référendum. Le président Compaoré participe à l'élection présidentielle de 2015 mais est battu, victime d'une coalition de ses adversaires. Il sort par la petite porte. La liesse de la victoire peut conduire à des débordements, tout comme le refus de ses partisans d'accepter la défaite du président Compaoré peut conduire à des troubles.

iii.« Les scénarios de risques »

Dans ce scénario, un référendum est organisé, suivi de l'élection présidentielle. On assiste à une victoire de la majorité présidentielle au référendum et à l'élection présidentielle : le président Compaoré devra gouverner en faisant face à une fronde sociale importante car sa légitimité sera contestée par une bonne partie de l'opinion urbaine, beaucoup plus critique que dans les campagnes. Le pays peut devenir « ingouvernable », exposant le pouvoir à des répressions plus ou moins disproportionnées, dans un pays où toute mort d'homme pourrait devenir la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Iv. La transition apaisée négociée

Le Président renonce à être candidat aux prochaines élections présidentielles et l'annonce officiellement. En contrepartie, il lui est concédé une « rallonge » de deux ans qu'il souhaiterait selon les médiateurs. Le code électoral est modifié et repousse les élections en 2017, les faisant coïncider avec les législatives. L'Assemblée nationale prépare la mise en œuvre de cette solution pour légitimer la transition en dehors des délais constitutionnels actuels. La clause limitant les mandats est précisée ainsi : « nul ne peut exercer plus de deux (02) mandats consécutifs » et fait partie désormais des dispositions non modifiables de la Constitution (article 165). La négociation de cette transition peut être difficile et provoquer une fronde sociale à cause de son caractère de « bonus » après deux septennats et deux quinquennats. Seul un renoncement formel et officiel du Président à être candidat peut ouvrir quelque chance à cette solution. Un gouvernement d'union nationale est constitué, dont la mission majeure est de préparer les élections. Un consensus au niveau des partis politiques pour cette solution peut faciliter la gestion de la fronde sociale qui sera quand-même présente. Dans ce cas précis, l'immunité reste toujours acquise, alors que les scenarios de défaite peuvent la remettre en cause. C'est une porte de sortie honorable, mais moins grande que dans le scénario d'honneur.

vi.« Le scénario catastrophique : l'arbitrage de l'armée »

En cas de grave désordre, un coup d'Etat et l'avènement d'un régime d'exception peuvent toujours survenir, soit avant 2015, soit après 2015.

Selon les médiateurs, la crise politique est bel et bien réelle si l'on se fie à la conjoncture nationale dominée par l'implosion du CDP, la radicalisation des positions et du verbe utilisé par les politiques. Pour endiguer les méfaits et les risques potentiels qui pourraient en découler, il était impératif d'entreprendre une action pour calmer le jeu. C'est dans ce sens, que le groupe de la médiation interne s'est autosaisi du problème. Elle a échoué face aux positions intransigeantes et inconciliables des parties prenantes. Il est vrai que chaque camp mobilise ses partisans élabore des stratégies de combat et déroule son dispositif de campagne en étant sur de sa victoire sur le terrain politique.

3.Les conflits émergents et les recommandations de politique pour la gestion des conflits

3.1.Présentation de scénarios politiques et les conflits susceptibles d'émerger au cours des trois prochaines années

Le Burkina Faso se trouve en réalité aujourd'hui dans une transition politique depuis la démission et la chute du président Compaoré le 31 octobre 2014. Depuis la démission du président Blaise Compaoré le 31 octobre 2014 suite à une insurrection populaire, le Burkina Faso est engagé dans un processus de transition devant aboutir à un retour à la vie constitutionnelle normale d'ici 2015. Après les 27 années de régime Compaoré, le Burkina est à un tournant décisif de son histoire. Si le changement intervenu marque un triomphe de la démocratie, la gestion de l'après-Compaoré n'est pas sans poser de réels défis pour la consolidation démocratique. La construction d'une alternative crédible par les partis politiques pour répondre aux attentes des citoyens reste un des défis majeurs. En effet, la capacité des partis à élaborer des programmes crédibles, à formuler et mettre en œuvre des politiques publiques est faible au Burkina Faso. En outre, des inquiétudes demeurent sur le processus en cours, notamment sur les

tendances à la contestation systématique au niveau des organisations de masses constituées de jeunes, qui risquent de mettre à mal la paix sociale et d'affaiblir l'autorité de l'Etat. Ce risque « d'insurrection permanente » n'est pas de nature à favoriser un climat de sérénité nécessaire pour une transition apaisée et consensuelle.

Certains jeunes estiment, se considèrent investis d'une légitimité incontestable pour avoir été au devant de l'insurrection populaire et n'ont aucun égard pour la civilité et les valeurs citoyennes. L'affaire du nouveau ministre de la culture Adama Sagnon (contraint à la démission deux jours après sa nomination par le personnel du ministère et les artistes) attire l'attention sur l'importance de ce risque. En effet, si ces mobilisations de rue constituent le signe d'un réveil démocratique du citoyen, il faut craindre que leur banalisation porte atteinte à l'autorité de l'Etat. Le risque de dérapage s'observe également dans les médias où le respect de la déontologie semble de moins en moins respecté à cause du contexte quasi insurrectionnel.

3.2.Recommandations politiques susceptibles d'être utilisées en matière d'alerte précoce, de réponse précoce et de stratégies de prévention et de gestion des conflits

Le rapport du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) de mai 2008 sur le Burkina Faso avait souhaité que la solution consensuelle soit privilégiée dans la gestion de la crise sur la succession de Blaise Compaoré. Cette recommandation n'a pas été suivie et l'on a abouti à une insurrection populaire. Dans cette perspective, avec l'installation des organes de transition, il serait souhaitable que la communauté internationale, régionale en particulier, continue de s'impliquer au Burkina Faso, car l'issue de la transition pourrait devenir incertaine au regard du rôle hégémonique de l'armée sur la scène politique. Ce groupe de médiateurs devrait comprendre de hautes personnalités internationales réputées et impartiales.

3.3.Liste sommaire des indicateurs structurels clés susceptibles d'être pris en compte par la CEDEAO pour le suivi de son système d'alerte précoce

En vue d'alimenter le système d'alerte précoce de la CEDEAO, les indicateurs structurels ci-après devraient faire l'objet de surveillance :

-le nombre de conflits fonciers ou liés à l'exploitation des ressources minières

-le nombre de morts/décès causés

-le montant/la valeur des dégâts causés par les conflits

-le nombre de manifestations publiques à caractère protestataire

-le nombre de participants dans les manifestations publiques à caractère protestataire

-le montant/la valeur des dégâts causés par les manifestations publiques à caractère protestataire.

Ce rapport est rédigé par le Professeur Augustin Loada du Centre pour la démocratie et le développement (CDD)

Avec le soutien de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)

©2014, Centre pour la Démocratie et le Développement

Droit d'auteur dans ce volume dans son ensemble est investi dans le Centre pour la démocratie et le développement, et aucune partie ne peut être reproduite en tout ou en partie, sans autorisation expresse, par écrit, des éditeurs.

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Centre pour la démocratie et le développement et l'Open Society Initiative for West Africa